



Monsieur Alain GEST
Président du conseil d'administration
de Voies navigables de France
175 rue Ludovic Boutleux
62 408 Béthune

Paris, le 27 septembre 2012

Objet : péages marchandises

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à la réunion d'information que vous avez bien voulu organiser le 5 septembre sur le sujet des péages et dont nous vous remercions.

La profession dans son ensemble récuse toute idée d'augmentation des péages et, a fortiori, de rattrapage des hausses non appliquées ces trois dernières, tant il est vrai :

- D'une part que les raisons qui ont conduit à ne pas modifier les péages depuis trois ans, à savoir un niveau de service de l'infrastructure perçu par l'ensemble des usagers comme insatisfaisant, perdurent ;
- D'autre part que dans un contexte de frets à la baisse, il n'est pas envisageable pour les entreprises de répercuter tout ou partie des péages sur le fret facturé ;
- Et enfin que l'équilibre des conditions de concurrence avec les autres modes de transport est fragile au point que faire varier dans des proportions importantes un paramètre de coût représentant jusqu'à 10 % du coût de revient conduirait à en affecter négativement la compétitivité au profit des autres modes de transport.

C'est pourquoi, la profession unanime vous demande de bien vouloir renoncer au projet de rattrapage et d'augmentation des péages évoqué lors de la réunion du 5 septembre.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations cordiales.

Michel DOURLENT
Président de la CNBA

Didier LEANDRI
Délégué général du CAF